

## INVITATION

### L'Assemblée Générale Ordinaire

du club se tiendra

**le 25 novembre 2022 à 19h00**

à la salle des Familles

19 place du capitaine Dreyfus 68000 COLMA

le parking sur la place devant la salle

Colmar, le 15 octobre 2022

Chère amie plongeuse, cher ami plongeur,

L'assemblée générale est l'occasion pour chacun de s'informer, de s'exprimer et de prendre part aux décisions liées à la vie de notre association. De plus, l'Assemblée est électorale. Vous êtes cordialement invités.

**Réponse souhaitée au plus tard le 14 novembre 2022.**

Guy ACKER, Président de l'Aquatic Club d'Alsace Colmar

### Ordre du jour de la

## 66<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire

*Introduction du Président pour accueillir les invités*  
*Temps de paroles des invités*

1. Approbation du PV de l' AG n° 64 du 26 novembre 2021
2. Approbation de l'Ordre du jour
3. Rapport moral de l'Association
4. Rapport financier du trésorier
5. Rapport des réviseurs aux comptes
6. Approbation des comptes
7. Rapport des responsables de commissions : Technique - Matériel - Apnée
8. Désignation des réviseurs aux comptes
9. Budget prévisionnel
10. Informations sur les 60 ans du club
11. Divers

#### Pages suivantes vous trouverez :

- le talon de participation ou non à l'AG
- le talon de procuration en cas d'absence à l'AG
- les informations pour le lieu de l'AG

# Talon réponse à compléter et **à remettre dans tous les cas** (par voie postale ou par mail)

*Si vous n'assistez pas à l'AG ordinaire pensez à remplir la procuration ci-dessous .*

Je soussigné :.....

Participera\*

Ne participera pas

## à l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 novembre 2022

\*Une participation de 5 euros est demandée pour le repas. Merci de la joindre lors de votre inscription.

**Si possible utilisez le virement pour régler votre participation**

Viviane ROERE, Secrétaire de l'ACAC  
6 rue des Moissons  
68127 Sainte-Croix-en-Plaine  
viviane.roere@gmail.com

Ou Guy ACKER, Président de l'ACAC  
14 rue de l'Oberharth  
68000 COLMAR  
guy.acker@online.fr



**PROCURATION**  
À transmettre avant l'AG

### 65ème Assemblée Générale Ordinaire de ACAC.

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

Membre de l'ACAC, à jour de mes cotisations, donne procuration à :

M. ou M<sup>me</sup> :

Également membre de l'ACAC, pour me représenter lors des votes organisés à l'occasion de l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Ordinaire** .

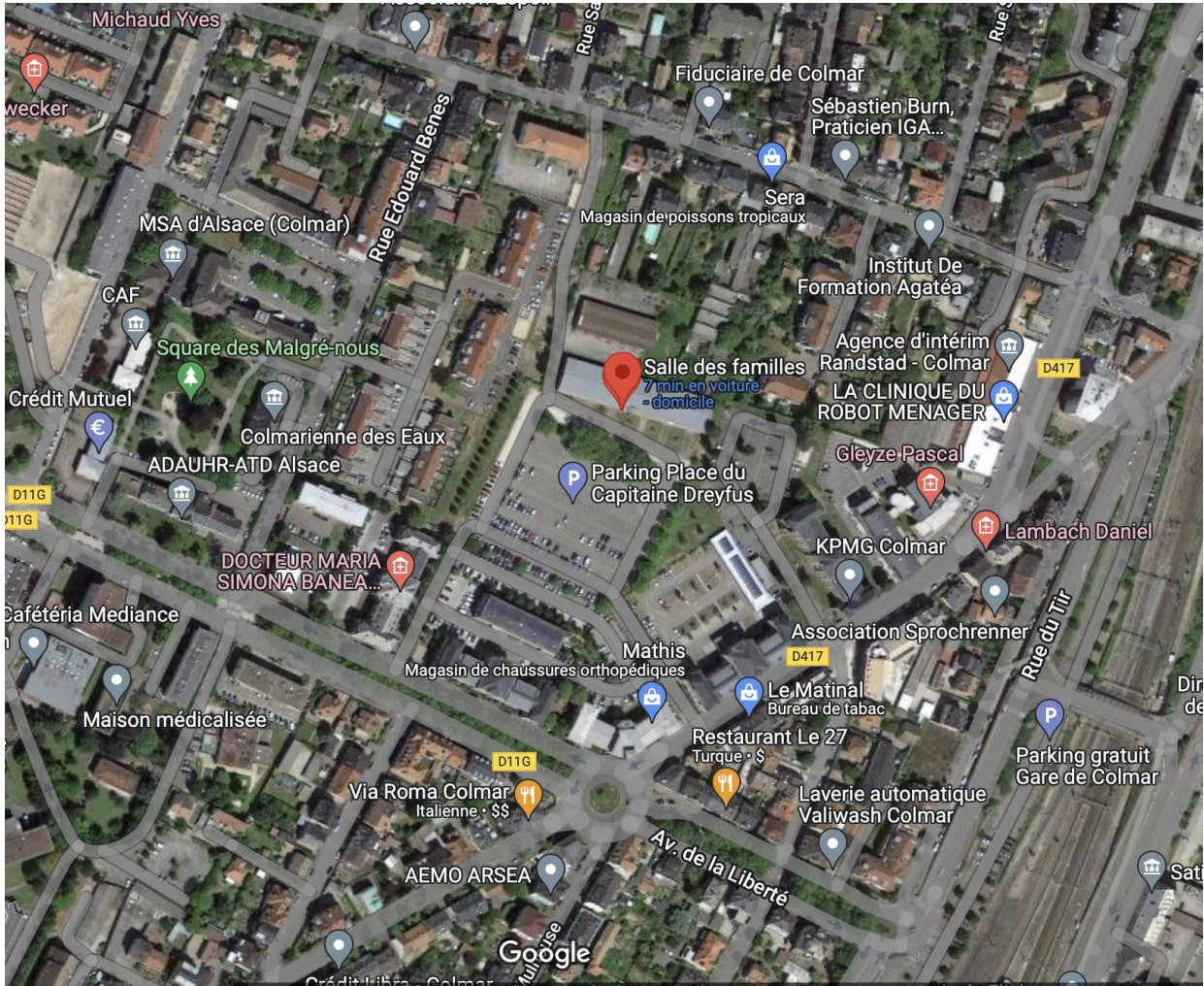
Date & Signature, précédée de la mention « Bon à pouvoir » :

Viviane ROERE, Secrétaire de l'ACAC  
6 rue des Moissons  
68127 Sainte-Croix-en-Plaine  
viviane.roere@gmail.com

Ou Guy ACKER, Président de l'ACAC  
14 rue de l'Oberharth  
68000 COLMAR  
guy.acker@online.fr



# Salle des Familles 19 place du capitaine Dreyfus, 68000 colmar



**INFORMATIONS LIEU**  
Assemblée Générale Ordinaire